

L'accompagnement bientraitant des familles

RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE



Anne PICARD

Dirigeante du cabinet AX'AIDE,
Consultante, formatrice dans le secteur
social et médico-social depuis 20 ans.

L'équipe du cabinet AX'AIDE accompagne tout type d'établissement des secteurs social et médico-social et de la petite enfance, à partir de formations opérationnelles dont la vocation est la mise en œuvre des acquis sur le terrain.

L'offre de formations d'AX'AIDE est le fruit d'une expérience multiple de ses formateurs consultants portés par les valeurs et pratiques du droit des usagers et de la bienveillance, à la fois en tant que professionnels de terrain, et en tant qu'évaluateurs internes et externes.

INFORMATIONS PRATIQUES

PARTICIPANTS

Tout professionnel en situation d'accompagnement de parents

Groupe : de 6 à 15 personnes

Prérequis : aucun

DATES DES SESSIONS

■ Durée : 2 jours

■ Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00

■ Dates à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

LIEUX DES SESSIONS

■ En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

TARIF 3 640 € / groupe / 2 jours

TARIF MEMBRE PEP 3 200 € / groupe / 2 jours

LES +

La vision de la formation par le cabinet AX'AIDE en fait un outil opérationnel :

- le formateur proposera des solutions pour mieux comprendre les inter-actions, les attentes et le fonctionnement des parents vis-à-vis de l'institution.

Anne PICARD est également Présidente du Label Établissement Bien Traitant.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Analyser et déceler ce qui fait tension entre la famille et l'institution pour collaborer.
- Percevoir les parents comme des partenaires pour une meilleure qualité d'accompagnement.
- Accompagner les parents avec bienveillance et bienveillance.

PROGRAMME

► Comprendre le fonctionnement du trio parents-enfants-institution

- Les freins.
- Les opportunités.

► Des parents partenaires pour une meilleure qualité d'accompagnement

- L'importance de la qualité du lien entre l'institution et les familles dans la qualité d'accompagnement de la personne.
- Accompagner les familles dans le parcours de la personne accueillie ; ce qu'il faut en attendre.
- Attentes et besoins des familles vis-à-vis de l'institution et de ses professionnels : leur prise en considération dans l'accompagnement.
- Représentations mutuelles des parents et des professionnels.
- Autres freins à la relation avec les parents.

► Modalités de mise en œuvre du projet de collaboration accrue avec les familles

- Le projet personnalisé comme moyen de relation avec les parents.
- La transmission des informations.
- La participation de la famille au fonctionnement général, les rencontres.

► Savoir faire et savoir être des professionnels La transmission des informations

- La juste distance, les attitudes à favoriser, à éviter, à proscrire, la personnalisation nécessaire.
- Repérer, anticiper, prévenir les situations difficiles.

► Méthodes et outils pédagogiques

- Atelier miroir : analyser son attitude relationnelle, son style de communication.
- Grille d'autodiagnostic des pratiques professionnelles en terme de communication avec les parents de la personne accompagnée.

► Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.